

CALENDRIER DES REINSCRIPTIONS 2026-2027

Les réinscriptions se dérouleront du **Judi 18 juin au Mardi 7 juillet 2026 et le Mercredi 26 août 2026** selon le calendrier ci-dessous :

DATES	ETABLISSEMENT D'ORIGINE	2026-2027	2025-2026
Judi 18 juin 2026	07h30-9h00 09h00-11h00 11h00-12h30	TERMINALES GENERALES	1 ^{ère} 01 1 ^{ère} 02 1 ^{ère} 03
Vendredi 19 juin 2026	07h30-9h00 09h00-11h00 11h00-13h00	TERMINALES GENERALES TERMINALE STI2D	1 ^{ère} 05 1 ^{ère} 04 1 ^{ère} STI2D
Lundi 22 juin 2026	07h30-09h30 09h30-11h30 11h30-13h00	TERMINALES PRO	1 ^{ère} MVA 1 ^{ère} MFER 1 ^{ère} ICCER
Mardi 23 juin 2026	07h30-09h30 09h30-11h30 11h30-13h00 13h30-15h30	1 ^{ère} GENERALES	2 ^{nde} 01 2 ^{nde} 02 2 ^{nde} 03 2 ^{nde} 04
Mercredi 24 juin 2026	07h30-09h30 09h30-11h30 11h30-13h00	1 ^{ère} GENERALES	2 ^{nde} 05 2 ^{nde} 06 2 ^{nde} 07
Mardi 30 juin 2026	07h30-09h00 09h00-11h00 11h00-12h30	1 ^{ère} PRO 1 ^{ère} STI2D	2 ^{nde} MVA 2 ^{nde} MNTE1 2 ^{nde} MNTE2
Mercredi 01 juillet 2026	07h30-09h30 09h30-11h30 11h30-13h00	BTS MV 2 BTS FED 2 BTS ATI 2	BTS MV 1 BTS FED 1 BTS ATI 1
Mercredi 26 août 2026	Retardataires et redoublants de toutes les classes		

PIECES A FOURNIR :

- 3 photos d'identité récentes (inscrire au verso le nom, prénom et niveau de classe de l'élève)
- 1 photocopie de la pièce d'identité de l'élève
- 1 attestation d'assurance, (2026-2027)
- 1 relevé d'identité bancaire avec indication des noms, prénoms et classe de l'élève
- Les élèves s'inscrivant en 2^{ème} Année de B.T.S, 1^{ère} et Terminale Bac Pro doivent fournir obligatoirement l'attestation de stage de l'année écoulée (2025-2026) ainsi que leur livret de stage validé par l'entreprise (signature et cachet de l'entreprise)**
- Badge de l'Etablissement : Si perte, prévoir 7.00€. (Ils devront être présents lors de l'inscription pour la confection de ce nouveau badge).

REMARQUE : Si perte du carnet de correspondance prévoir 5.00€

N.B. :

1) **Le paiement de la ½ pension se fera uniquement en ligne. L'identifiant et le mot de passe vous seront remis lors de l'inscription.**

2) **Après confirmation de votre inscription à l'internat, veuillez-vous rapprocher du service intendance pour les formalités de paiement.**

FRAIS DE ½ PENSION ET D'INTERNAT

<i>Prix du repas</i>	3,60 €
<i>Forfait demi-pension/démarrage</i>	50,00 €
<i>Forfait internat Annuel</i>	1700,00 €
<i>1^{ère} Fraction : Septembre-Décembre Internat</i>	760,00 €

PAIEMENT : Les parents peuvent payer par **carte bancaire** depuis leur domicile. Un **code d'accès** au site leur sera remis **lors de l'inscription**.

Dans tous les cas, le compte de l'enfant doit être approvisionné au plus tard le 01/09/2026.

Aucun paiement ne sera accepté en septembre.

A T T E N T I O N

- Toute réinscription exige la présence d'un parent responsable **obligatoirement**, sauf pour les B.T.S.
- L'adresse mail ainsi que le téléphone de l'élève doivent être **obligatoirement** renseignés.
- En cas d'aléa climatique ou sanitaire les usagers sont invités à consulter le site du lycée pour vérifier les dispositions retenues.
- **Par ailleurs, nous rappelons qu'aucun dossier incomplet ne sera accepté.**

Le Proviseur